

À Rouen, les écoles rouvrent, l'agriculture trinque



Alors que la transparence est promise par le Premier ministre Édouard Philippe, la vie s'organise après l'incendie de l'usine Lubrizol à Rouen.

Au quatrième jour après l'incendie de l'usine Lubrizol à Rouen (Seine-Maritime), le Premier ministre Édouard Philippe a déclaré hier que « **pour faire face à l'inquiétude légitime des populations, il n'y a qu'une solution : le sérieux et la transparence complète et totale** ».

Christophe Bouillon, député socialiste de Seine-Maritime, élu de l'agglomération rouennaise, avait demandé, dès vendredi soir, la création d'une commission d'enquête parlementaire. Après la déclaration du chef du gouvernement, il maintient sa demande : « **Il faut rétablir la confiance fortement érodée par une mauvaise gestion de l'information. Il faut aussi que le groupe américain prenne ses responsabilités et que le principe pollueur-payeur soit appliqué strictement.** »

D'autres députés ont émis, ce week-end, la même demande : le premier secrétaire du Parti socialiste Olivier Faure, Éric Coquerel, de la France insoumise, ou encore François-Michel Lambert (Union des démocrates et des écologistes).

Rassurer les parents

La transparence se joue aussi déjà sur le terrain. Dimanche après-midi, la rectrice Christine Gavini-Chevet, l'inspecteur d'académie, Olivier Wambecke, et Hélène Noguera, la directrice générale adjointe de l'Agence régionale de santé Normandie, ont visité une école de la rive gauche de Rouen, en présence du maire, Yvon Robert.

Aucun risque d'y trouver de traces : le panache de fumée n'est pas passé là. Mais l'école a été nettoyée, et l'objectif est clair : rassurer les parents comme les personnels : « **Le principe est qu'on ne rouvre pas tant qu'il y a des traces de suies** », explique l'Inspecteur d'académie. Ces suies déposées au passage du panache de fumée de 22 km sur six, issu de l'incendie du 26 septembre au matin. Toutes les écoles, tous les collèges et lycées publics et privés sous contrat de la Seine-Maritime seront ouverts aujourd'hui

Reste la question agricole : selon un arrêté préfectoral du 28 septembre, « **les productions végétales non récoltées ne doivent pas l'être** » dans 112 communes de Seine-Maritime.

Il y est demandé que soient consignés, sous la responsabilité de l'exploitant, « **jusqu'à l'obtention de garanties sanitaires** », le lait collecté issu d'élevages dont les vaches étaient au pâturage depuis jeudi ; les oeufs des élevages de plein air pondus ; le miel collecté, ainsi que les poissons d'élevage.

Sébastien BAILLY.



La directrice adjointe de l'ARS, le maire de Rouen et la rectrice ont rassuré sur l'état des écoles. - Crédit: Sébastien Bailly



Crédit: Thibaut Drouet, AFP